

NON AU HARCÈLEMENT

pHARe Programme de lutte contre
le harcèlement à l'école

**Plaquette à destination
des parents d'élèves**



Comment sont traitées les situations d'intimidation à l'école ?

***Le pôle PHARE de la circonscription de Chevreuse
est composé de :***

Alexandra GACHIGNARD, IEN
Lénaïg ALLANCON, CPC
Judith COLAS, CPC
Ronald DUART, CPC

Marc BEASSE, directeur
Sandra COIGNAC, membre RASED
Thomas DOUCHET, membre RASED
Lucie DUCLOS-GRENET, enseignante
Isabelle DUDRAT membre RASED
Laëtitia FABIANI, directrice
Nathalie NASSAR, directrice
Anne Laure RESNIER, directrice
Sophie SAUNIER-BAZIN, membre RASED



IEN CHEVREUSE
0781976z@ac-versailles.fr

QU'EST-CE QUE LE HARCELEMENT ?

Le harcèlement se définit comme « une violence à long terme physique ou psychologique perpétrée par un ou plusieurs agresseurs à l'encontre d'un individu qui est dans l'incapacité de se défendre dans ce contexte précis » (Roland et Munthe, 1989)

A L'ÉCOLE, ON PARLERA DE SITUATIONS D'INTIMIDATION

COMMENT REPÉRER UN ÉLÈVE INTIMIDÉ ?

→ Si vous repérez **plusieurs** de ces signaux :

- Tristesse / anxiété
- Enfant qui sur-réagit
- Enfant qui somatise
- Retards
- Refus d'aller à l'école, à la cantine ou en récréation
- Isolement
- Oubli de matériel
- Changement de comportement (moins d'implication, baisse de résultats scolaires...)
- Prise ou perte de poids

→ Alors cet élève est peut être victime d'une situation intimidation.

→ Ne pas hésiter à en informer l'équipe enseignante.

Site national "Non au harcèlement" :
<https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/>

Circonscription de Chevreuse : 0781976z@ac-versailles.fr

QUE FAIT L'ÉCOLE FACE À UNE SITUATION D'INTIMIDATION ?

EN TANT QUE PARENT, VOUS AVEZ UNE INQUIETUDE CONCERNANT VOTRE ENFANT ?

Demander un RDV à l'enseignant de votre enfant ou au directeur/directrice de l'école.

UNE SITUATION EST REPÉRÉE PAR :

- L'équipe éducative
- Un parent d'élève
- Le personnel périscolaire
- L'élève concerné ou un de ses camarades



2



LE DIRECTEUR EST ALERTE :

- Il prend connaissance de la situation.
- Il reçoit la famille de l'enfant intimidé et l'enfant lui-même.
- Il informe l'ensemble de la communauté éducative.
- Il met en place des mesures de surveillance renforcée.
- Une observation des signaux faibles est mise en place.

LE DIRECTEUR ORGANISE LES ENTRETIENS

et l'équipe pédagogique met en place des aménagements et des mesures de surveillance renforcée. Si besoin le pôle PHARE est saisi.



4

LE PÔLE SE RÉUNIT



Si la situation évoque de l'intimidation, des membres de l'équipe Phare de circonscription interviennent au sein de l'école et auprès des élèves.

QU'EST-CE QUE LA METHODE DE LA PREOCCUPATION PARTAGEE (MPP) ?

La MPP part du principe que l'intimidation est un phénomène de groupe et que celui-ci exerce une pression sur chacun de ses membres.

La méthode consiste à briser cette unité du groupe et à rechercher avec chacun de ses membres une issue positive pour sortir de la situation.

Préoccupation partagée

Favoriser l'empathie et placer les intimidateurs dans une position de réparation du problème créé. L'objectif est de faire évoluer les relations entre les élèves.

Méthode non blâmante

Il n'y a pas de sanctions et de reproches. Les parents des intimidateurs présumés et des témoins ne sont pas avertis. Si la situation se dégrade, la MPP s'arrête et le protocole national prend le relai. Les parents seront alors reçus.

Entretiens

Les entretiens sont menés au sein de l'école par des membres de l'équipe. Ils ont vocation à recueillir la parole de l'enfant. Ils sont répétés autant que nécessaire. Si nécessaire, des membres du pôle Phare peuvent mener des entretiens.

Evolution de la situation

La situation est suivie régulièrement au sein de l'école. Si elle n'évolue pas favorablement, le pôle Phare de circonscription est saisi pour analyse et accompagnement.

Vigilance

Une fois la situation débloquée, une attention particulière est portée aux élèves concernés par l'équipe pédagogique. La famille ne doit pas hésiter à contacter le directeur si besoin.

Signature des parents

Pôle Ressources PHARE de Chevreuse

Prévenir, soutenir et accompagner les enfants dans les situations d'intimidation

3018

Numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00.